

		Sujets abordés					
Observations recueillies	Pièce jointe à l'avis	Espaces publics / Végétalisation	Mobilités	Stratégie commerciale	Constructions neuves	Ilot Langevin	Remerciements
n°1 - le 24 avril 2026 à 20h24 Bonjour, J'ai pu prendre connaissance du dossier de PPVE, et en particulier du projet d'évolution des espaces publics. J'ai pu noter l'évolution favorable du quartier et en particulier la recherche de végétalisation et de lutte contre l'effet d'îlot de chaleur. Toutefois, je voulais porter à votre connaissance plusieurs réflexions (cf. PJ) concernant le plan projeté au droit de la rue Léonce Basset, entre la rue Soubise et la rue des Chantiers.	Oui, présentée en annexe	X	X				
n° 2 - le 05 mai 2026 à 17h32 Bonjour, Je souhaite exprimer un avis globalement favorable au projet de création de la ZAC Cordon – Vieux Saint Ouen et aux enjeux sous-jacents présentés dans le dossier, tout en formulant plusieurs points de vigilance et de soutien spécifiques au quartier du Vieux Saint Ouen en particulier 1 - s'agissant de la requalification des espaces publics, 2 - s'agissant de la stratégie commerciale, 3 - s'agissant des programmes neufs prévus sur la ZAC et 4 - s'agissant des mobilités. L'ensemble est détaillé dans le document joint. Vous remerciant pour l'intérêt que vous voudrez bien y porter, Cordialement,	Oui, présentée en annexe	X	X	X	X		
n°3 - le 11 mai 2026 à 20h24 Je suis ravie de pouvoir apporter ma petite contribution et d'encourager toutes les belles actions menées pour embellir la ville de saint Ouen sur seine. Merci à Monsieur le Maire, aux élus ainsi qu'à tous les agents du territoire pour leur engagement et leur travail au quotidien 🌸🌱💚	Non						X
n°4 - le 12 mai 2026 à 15h48 Je voudrais remercier la municipalité mrs le maire et les élus pour les travaux en cours merci de rendre notre ville un lieux ou il fait bon vivre. Avec toute mon amitié	Non						X
n°5 - le 13 mai 2026 à 12h12 Bonjour,Merci pour cette consultation.Avec un collectif de parents de l'école Paul Langevin, nous sommes inquiets du projet de regroupement des écoles maternelle et élémentaire dans un seul bâtiment, afin de construire des immeubles sur l'emprise actuelle de l'école maternelle.Une pétition avait été lancée et signée par près de 800 personnes à ce jour. Je vous invite à prendre connaissance de nos inquiétudes exprimées dans la lette ouverte adressée au Maire : https://www.change.org/p/mr-le-maire-de-saint-ouen-non-%C3%A0-la-r%C3%A9duction-du-groupe-scolaire-paul-langevin D'après les différents documents et plans du dossier, il est bien prévu de construire trois immeubles d'habitation dans la partie Est de l'îlot Langevin. S'il avait un temps été envisagé de déplacer les terrains de sport, il semble que cela ait été abandonné.En l'état actuel, le groupe scolaire serait donc amputé de 40% de sa surface.Le maître d'ouvrage semble assumer cette réduction puisque, dans sa réponse à la MRAe du 29 octobre 2025, il indique que "l'école primaire et l'école maternelle pourraient être regroupées dans un seul bâtiment" et que "l'école maternelle, vétuste, sera démolie pour libérer du foncier sur l'îlot Langevin".Nous sommes nombreux à penser que l'îlot Langevin est et doit demeurer un îlot de fraîcheur pour l'ensemble du quartier et que cela est incompatible avec une densification urbaine qui se ferait au détriment des enfants et de l'ensemble des habitants du quartier. Le terrain d'emprise de l'école ne doit pas servir de variable d'ajustement pour compenser des destructions d'immeubles.Nous avons eu l'occasion de faire part de nos inquiétudes lors des différentes réunions en Mairie.Pendant la campagne des municipales, au moins quatre candidats d'opposition au Maire sortant s'étaient inquiétés de cette réduction du groupe scolaire. Et finalement, le Maire lui-même, lors de la réunion du 16 février avait indiqué : "Aucun immeuble ne sera construit sur la parcelle, la ville a entendu et partage le souhait de créer un lieu plus vert et respirant pour les enfants et les habitants."Je souhaite donc que vous entendiez les nombreuses voix qui se sont élevées et que vous abandonniez le projet de constructions d'immeubles sur l'emprise actuelle de l'école.Merci.	Non				X	X	

		Sujets abordés					
Observations recueillies	Pièce jointe à l'avis	Espaces publics / Végétalisation	Mobilités	Stratégie commerciale	Constructions neuves	Ilot Langevin	Remerciements
n° 7 - le 13 mai à 17h40 Concernant le projet du Vieux Saint-Ouen et de l'école Langevin, j'espère qu'il n'est en aucun cas prévu de construire des immeubles sur l'emprise de cette école. J'espère également que vous ne céderez pas à la tentation d'installer des cours de récréation sur les toits afin de dégager davantage de mètres carrés pour les promoteurs immobiliers. Monsieur le Maire, vous avez su faire un tollé considérable pour une histoire de fast-food de poulet. J'espère qu'il en sera de même lorsqu'il s'agira de préserver les mètres carrés de bien-être et de qualité de vie de nos enfants.	Non				X	X	
n°8 - le 14 mai à 23h59 Bonjour, Merci pour cette concertation concernant l'avenir de notre quartier. Suite aux ateliers de réflexions sur le devenir de l'école Paul Langevin, un groupe de parents de l'école s'était mobilisé pour éviter la construction de nouveaux immeubles d'habitation sur la surface actuelle de l'école. Une pétition a été signée par par 800 personnes dans ce sens. Le maire s'est engagé, avant les élections municipales, à ne pas réduire la surface au sol de l'école. L'îlot Langevin est également un îlot de fraîcheur pour le quartier du vieux saint ouen, peu végétalisé par ailleurs. Il est essentiel de préserver cet îlot sans réduire l'emprise au sol de l'école ni des aménagements sportifs. Le projet doit être porté vers la végétalisation de l'îlot et de l'école et non pas la création de nouveaux immeubles dans une ville et un quartier qui en compte déjà de nombreux régulièrement. Merci de l'intérêt que vous porterez à nos remarques, Morgane Fève	Non				X	X	
n°9 - le 15 mai à 11h51 Dans le cadre du réaménagement du quartier Cordon , il est prévu de prolonger la rue Helebronner , la rue Claude Monet et de créer la promenade Ampère .Je pense qu'il serait bien de ne pas oublier la rue Emile Cordon.Avec le long mur du cimetière et un peu plus loin celui de l'entreprise Bosch , cette rue « très » minérale mérite à mon avis aussi une attention très particulière.Avec la volonté « louable » de « plaine commune » de vouloir végétaliser certains quartiers, pourquoi ne pas prévoir le long de ces 2 murs un alignement d'arbres (côté mur et non côté immeuble) qui changerait profondément le paysage de cette rue pour lui donner une atmosphère plus verte et plus agréable (prendre exemple de la rue Utrillo).Cela permettrait aussi aux habitants des immeubles de la cité qui donnent sur le cimetière, d'avoir une vue plus « gaie ».Enfin, si l'on pouvait également revoir l'éclairage de cette rue pour qu'il soit un peu moins lugubre , (en prenant exemple sur celui de la place de la République) ce serait parfait .	Non	X					
n°11 - le 15 mai à 14h50 Pour rappel, lors d'une réunion en mairie sur le futur groupe scolaire Langevin, le compte rendu reprenait les points suivants : « La municipalité a confirmé qu'aucun logement ne sera construit ni sur l'emprise actuelle de l'école maternelle, ni sur l'ensemble de l'îlot Langevin. L'objectif partagé est d'ouvrir et de végétaliser cet espace pour en faire un lieu plus agréable et plus respirant pour les enfants et les habitants. → Des logements pour les enseignants La Ville poursuit son projet de créer des logements destinés aux enseignants, mais dans un autre secteur que l'îlot Langevin. L'objectif est de permettre aux enseignants de se loger à Saint-Ouen et de s'inscrire durablement dans la vie des écoles. » Les parents comptent sur le respect des engagements de la municipalité concernant la rénovation du groupe scolaire.	Non				X	X	